



Avocats Sans Frontières

TUNISIE

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice 2012



**Association Avocats sans Frontières
« ASF »**

***Rapport du commissaire aux comptes
de l'exercice 2012***



SOMMAIRE

	Pages
Rapport Général	1
Etats financiers	4
Notes aux états financiers	9
Annexes	12



Association des Avocats sans Frontières

Rapport Général



International Management & Auditing Company
Membre du réseau « The Leading Edge Alliance »



**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

**Mesdames & Messieurs les membres de l'assemblée générale de
l'Association des Avocats Sans Frontières
« A S F »**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons audité le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers de l'association des avocats sans frontières relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

1- Responsabilité de l'association dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de votre association sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'association relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables et l'appréciation de la présentation sincère de l'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



3- Opinion sur les comptes annuels

A notre avis, les états financiers de l'association des avocats sans frontières, arrêtés au 31 décembre 2012, dont le total net du bilan s'élève à 137 135 dinars, et qui font ressortir un résultat net de l'exercice nul et une variation positive des flux de trésorerie de l'ordre de 122 021 dinars, sont sincères et réguliers pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de l'association des avocats sans frontières, en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de l'association. Le rapport d'évaluation correspondant fait partie intégrante du présent rapport.

Tunis, le 30 juillet 2013

International Management & Auditing Company
Membre de Leading Edge Alliance

Abderrazek SOUEI





Association des Avocats sans Frontières

Etats financiers

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles		-
Moins : Amortissements		-
		<hr/>
Immobilisations corporelles		15 670
Moins : Amortissements		(3 556)
	03	<hr/>
		12 114
Immobilisations financières		-
Moins : Provisions		-
		<hr/>
		-
Autres actifs non courants		
Total des actifs non courants		<hr/>
		12 114
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks		-
Moins : Provisions		-
		<hr/>
		-
Clients et comptes rattachés		-
Moins : Provisions		-
		<hr/>
		-
Autres actifs courants	04	3 000
Moins : Provisions		-
		<hr/>
		3 000
Liquidités et équivalents de liquidités	05	122 021
Total des actifs courants		<hr/>
		125 021
TOTAL DES ACTIFS		<hr/>
		137 135

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2012
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social		-
Réserves		-
Résultats reportés		-
Subventions d'investissement		12 114
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		12 114
Résultat de l'exercice		-
Total des capitaux propres avant affectation		12 114
<u>PASSIFS</u>		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Autres passifs financiers		-
Provisions		-
Total des passifs non courants		-
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	06	2 475
Autres passifs courants	07	122 546
Concours bancaires et autres passifs financiers		-
Total des passifs courants		125 021
Total des passifs		137 135
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		137 135

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	31/12/2012
Revenus	08	297 279
Autres produits d'exploitation	09	3 556
Total des produits d'exploitation		300 835
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats d'approvisionnements consommés	10	45 793
Charge de personnel	11	28 870
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	3 556
Autres charges d'exploitation	13	222 608
Total des charges d'exploitation		300 827
Résultat d'exploitation		8
Charges financières nettes	14	(26)
Produits financiers		-
Autres gains ordinaires	15	18
Autres pertes ordinaires		-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-
Impôt sur les bénéfices		-
Résultat des activités ordinaires après impôt		-
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		-
Résultat net de l'exercice		-
Effet des modifications comptables		-
Résultat après modifications comptables		-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Notes	31/12/2012
Résultat net		-
Ajustement pour :		
• Amortissements et provisions		3 556
• Reprise sur provisions		-
• Modifications comptables		-
• Variation des :		
- Stocks		
- Créances		(3 000)
- Autres actifs courants		2 475
- Fournisseurs et autres dettes		(3 556)
• Quotes parts des subventions d'investissements		122 546
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		122 021
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations		(15 670)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		-
Décaissements sur acquisition d'immobilisations Financières		-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(15 670)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements des subventions d'investissement		15 670
Encaissements provenant des emprunts		-
Remboursements d'emprunt		-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		15 670
Variation de trésorerie		122 021
Trésorerie au début de l'exercice		-
Trésorerie à la clôture de l'exercice		122 021

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers



Association des Avocats sans Frontières

Notes aux états financiers

**NOTE N°01: PRESENTATION DE L'ASSOCIATION****1.1- Présentation de l'association**

L'association internationale « Avocats sans frontières-ASF », est une organisation non gouvernementale internationale (ONGI) ayant un matricule fiscal en Tunisie sous le numéro 1244095/KNN/00, représentée par la directrice Madame Solène Rougeaux, en sa qualité de chef de mission en Tunisie.

En tant que représentation de l'ONGI, l'ASF en Tunisie est tenue de respecter le mandat et les procédures internes de l'ONGI mère ainsi que la législation tunisienne en vigueur. L'ONGI mère ASF dont le siège est à Bruxelles a un pouvoir de supervision et de contrôle direct sur les activités de l'ASF en Tunisie.

L'ASF a pour vocation de promouvoir, en toute indépendance, la réalisation d'une société plus juste, équitable et solidaire dans laquelle le droit et la justice sont au service des individus.

1.2- Missions confiées à l'association

L'association des avocats sans frontières -ASF a pour mission de procéder à :

- La formation des associations Tunisiennes en création et en gestion des archives ;
- L'élaboration d'une base de données adaptée à ces associations ;
- La définition d'un plan d'actions par association pour la gestion de leurs archives ;
- La dotation des associations en matériels informatiques pour la gestion de leurs archives.

NOTE N° 02 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'association des avocats sans frontières « ASF » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.1- Base de mesure et méthodes de présentation

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon le modèle autorisé prévu par la Norme Comptable n°1.

2.2- Principes comptables

Les principes et méthodes comptables de base adoptés par l'association pour l'élaboration de ses états financiers se présentent comme suit :

2.2.1- Immobilisations

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 Décembre 2012 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme N°5.

Elles sont initialement évaluées à leurs coûts d'acquisition, en cas d'acquisition à titre onéreux.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état du bien.



L'Association adopte un mode d'amortissement linéaire, les principaux taux retenus sont les suivants :

- Mobiliers de bureaux 10%
- Matériel informatique 15%

2.2.2- Subventions d'exploitations

Les subventions d'exploitation obtenues au cours d'un exercice sont comptabilisées en produits à concurrence des charges engagées au cours du même exercice. L'excédent est enregistré au niveau des autres passifs courants entant que subventions non consommées.

NOTES SUR LE BILAN**Note 03 : Immobilisations corporelles**

La valeur brute des immobilisations corporelles au 31 décembre 2012 s'élève à **15 670 dinars** et se détaille ainsi :

	<u>2012</u>
Matériels de bureaux	8 024
Matériels informatiques	7 646
Total	<u><u>15 670</u></u>

Le tableau des mouvements des immobilisations corporelles et des amortissements relatif à l'exercice 2012 est présenté en annexe 1.

Note 04: Autres actifs courants

	<u>2012</u>
Fournisseurs avances et acomptes	3 000
Total	<u><u>3 000</u></u>

Note 05: Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>2012</u>
UIB	120 271
Caisse	1 750
Total	<u><u>122 021</u></u>

Note 06: Fournisseurs et comptes rattachés

JMB	1 030
Planète Bureautique	899
Rectoverso	546
Total	<u><u>2 475</u></u>

Note 07 : Autres passifs courants

		<u>2012</u>
Organismes sociaux		3 444
Autres impôts et taxes		3 096
Charge à payer		2 500
Subvention non consommée	7.1	113 506
Total		<u><u>122 546</u></u>

7.1 Subventions non consommées

Le solde de ce compte s'élève à **113 506 dinars** au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

Subvention du mois de janvier 2013	99 246
Subvention non encore consommée au 31 décembre 2012	14 260
Total	113 506

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**Note 08: Subventions**

Les sbventions totalisent au 31 décembre 2012 un montant de **297 279 dinars** et se détaillent ainsi :

	<u>2012</u>
Subvention du mois de février	12 046
Subvention du mois de mars	5 372
Subvention du mois d'avril	46 215
Subvention du mois de mai	7 072
Subvention du mois de juin	12 680
Subvention du mois de juillet	19 182
Subvention du mois d'août	10 287
Subvention du mois de septembre	63 457
Subvention du mois d'octobre	20 632
Subvention du mois de novembre	37 555
Subvention du mois de décembre	77 041
	<u>311 539</u>
Subvention non consommée au 31 décembre 2012	(14 260)
Total	<u><u>297 279</u></u>

Note 09: Autres produits d'exploitation

	<u>2012</u>
Quotes parts des subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice	3 556
Total	<u><u>3 556</u></u>

Note 10 : Achats d'approvisionnement consommés

	<u>2012</u>
Fournitures	42 223
Achats non stockés	3 570
Total	<u><u>45 793</u></u>

Note 11 : Charges de personnel

	<u>2012</u>
Salaires	24 678
Charges patronales	4 089
Accidents de travail	102
Total	<u><u>28 870</u></u>

Note 12 : Dotations aux amortissements et aux provisions

	<u>2012</u>
Dotations aux amortissements du matériel informatiques	2123
Dotations aux amortissements du matériel de bureaux	1 433
Total	<u><u>3 556</u></u>

Note 13 : Autres charges d'exploitation

	<u>2012</u>
Loyers	15 175
Entretiens et réparations	347
Etudes , recherches et services divers	200
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	86 027
Publicité et publication et relations publiques	2 129
Déplacements , missions et receptions	93 371
Impôts et taxes	15 483
Commissions	76
Autres services extérieurs	4 985
Frais de télécommunications	4 815
Total	<u><u>222 608</u></u>

Note 14 : Charges financières nettes

	<u>2012</u>
Agios	26
Total	<u><u>26</u></u>

Note 15 : Autres gains ordinaires

	<u>2012</u>
Différences de réglemets	18
Total	<u><u>18</u></u>



Annexes

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS
(Exprimé en dinars)

Désignations	Valeur brute 31/12/2012	Amortissement de l'exercice 2012	VCN 31/12/2012
Equipements de bureaux	8 024	2 123	5 901
Matériel informatique	7 646	1 433	6 213
Total des immobilisations corporelles	15 670	3 556	12 114

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE 2012

(Exprimé en dinars)

	Charges 2012	Soldes	31/12/2012
Produits 2012			
Revenus et autres produits d'exploitation	300 835		
	-		
	Stockage de production	-	
Total	300 835	-	300 835
Production	300 835	45 793	255 042
	Achats consommés		
	Marge sur coût matières		
Marge sur coût matières	255 042	207 125	47 917
	Autres charges externes		
Valeur ajoutée brute	47 917	15 484	
	Impôts et taxes		
	Charges de personnel	28 870	
Total	47 917	44 354	3 563
	Total	Insuffisance brute d'exploitation	
Autres produits ordinaires	18		
Produits de placement	-	(26)	
	Charges financières		
Transfert de charges			
	Dotation aux amortissements et aux provisions ordinaires	(3 556)	
	Impôt sur le résultat des activités ordinaires		
Total	18	(18)	-
	Total	Résultat des activités ordinaires	
Effets des modifications comptables	-		
	Résultat négatif des activités ordinaires	-	
	Effets des modifications comptables	-	
Total	-	-	-
	Total	Résultat net après modifications comptables	